



Charte de l'élève pour l'utilisation d'Internet

Information aux parents : pourquoi cette charte ?

Cette charte sert de référence à toutes les activités de classe intégrant l'usage des TUIC (technologies usuelles de l'information et de la communication) permettant en cela de valider les items du B2i (brevet informatique et internet) en CM2. Lue, commentée et expliquée en cycle 2 (CP-CE1), elle est affichée dans la classe (ou la salle dédiée). En cycle 3 (CE2-CM1-CM2), la lecture de la charte est inscrite dans le cadre de l'instruction civique et morale. Dans le cadre des salles informatiques, l'accès à internet est filtré par un système (Babygo) qui évite aux élèves d'accéder à des sites inappropriés et se fait toujours en présence d'un adulte responsable.

- Je recherche, je lis, j'écris, j'apprends en utilisant internet toujours en présence d'un adulte pendant le temps de la classe.
- Je vais uniquement sur des sites proposés par le maître ou la maîtresse. Pour mes recherches à l'école, je me sers d'un moteur de recherche spécialement conçu pour les enfants (et pas d'un moteur de recherche non sécurisé comme google par exemple).
- Je préviens le maître ou la maîtresse à chaque fois que j'arrive sur un site qui n'est pas pour les enfants ou si je vois des choses qui me dérangent.
- Je vérifie (à la bibliothèque ou auprès d'un adulte) les informations que je trouve : ce que je lis sur internet n'est pas toujours vrai.
- Je sais qu'une image, une photographie, un dessin, un son, une musique, une vidéo ont un propriétaire

(auteur). Il ne faut pas copier les informations que je trouve sans demander la permission.

- Je sais que des virus existent, je n'ouvre pas une page ou un texte quand j'ai un doute.
- Je sais que l'ordinateur garde une trace de tous les sites sur lesquels je vais et de tout ce que j'écris.
- Je suis responsable de ce que j'écris : j'utilise un langage poli, sans grossièretés, injures ou mots méchants.
- Je ne donne pas d'information sur moi ou ma famille (comme mon nom ou mon adresse), quand j'utilise la messagerie.
- Je sais que pour s'inscrire sur des réseaux sociaux (comme facebook, google+, etc...), je dois avoir au moins 13 ans.